

## 7 000 Sètois sans complémentaire santé : la Ville lance sa propre mutuelle communale, découvrez comment en bénéficier



François Commeinhes et l'élue Jocelyne Gizardin, entourés des partenaires. / - V. G.



### Santé, Sète

Publié le 08/02/2024 à 08:01

VICTOR GUILLOTEAU

[Écouter cet article](#)

Powered by ETX Studio

00:00/04:06

Depuis le 1er janvier, les Sètois peuvent bénéficier d'une nouvelle offre de complémentaire santé négociée par la Ville. Explications.

À l'occasion de la création du Contrat local de santé, en lien avec les acteurs de la santé, du médico-social et du social, et en partenariat avec l'ARS, un diagnostic auprès de la population sètoise a montré que plus de 7 000 Sètois n'ont pas de mutuelle (complémentaire santé) à ce jour. Un chiffre préoccupant (environ 1 Sètois sur 6) qui place ces administrés dans des situations potentiellement dramatiques vis-à-vis de l'offre de soin.

"Ce chiffre est un peu plus élevé qu'ailleurs, note Joël Vernier, président de la Fédération française Mutuelle santé citoyenne. Cela correspond aussi à des étapes de la vie : le chômage, la retraite... qui impactent votre adhésion ou non à une mutuelle. Car si les gens renoncent à se faire soigner, c'est parce que l'idée répandue est que les mutuelles coûtent cher."

L'objectif, rappelle le maire François Commeinhes, "est de répondre à une problématique de santé publique. Et dans un contexte d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat, la création d'une mutuelle communale s'avère particulièrement pertinente." L'idée est donc de mieux se soigner et d'éviter les renoncements ou les retards de soins pour des raisons financières.

[Mutuelle communale : de quoi parle-t-on ?](#)

Une mutuelle communale est une formule de complémentaire santé "qui améliore la prise en charge des soins en complément des versements de la sécurité sociale dans le cadre du régime obligatoire", précise la Ville. Adaptée aux besoins des habitants de la commune, "elle offre les mêmes garanties qu'une mutuelle complémentaire individuelle classique, mais permet de bénéficier de tarifs avantageux grâce au nombre potentiel de bénéficiaires". Près de 3 000 communes françaises auraient déjà mis en place ces mutuelles communales, qui laissent les administrés libres d'y adhérer ou non. La Ville ne participe pas financièrement, ni ne perçoit de rémunération de la part des mutuelles partenaires.

## Deux mutuelles retenues

Les services de la mairie ont retenu deux partenaires. MUTAMI (fusion de mutuelles locales dont la mutuelle de Sète et du bassin de Thau, anciennement mutuelle des travailleurs sétois) ; et M.S.C. Sète, pour Mutuelle Santé Citoyenne Sète (groupement constitué par Nuoma mutuelle et la fédération française mutuelle santé citoyenne, tous deux représentés sur Sète par LG3A Assurance).

Une convention de partenariat a été signée en décembre dernier pour s'assurer des engagements des deux partenaires, à savoir une bonne lisibilité de leur offre, un maintien de leurs tarifs sans augmentation sur l'année 2024 et une mission d'information, d'accompagnement et de conseil auprès de la population.

## Qui peut en bénéficier ?

Tous les habitants de Sète sont éligibles sans limite d'âge et sans questionnaire médical. La demande de devis est gratuite. Trois niveaux de protection sont proposés par les deux partenaires, qui disposent chacun d'une agence sur Sète : couverture minimale, moyenne et élevée. À titre comparatif, la cotisation annuelle 2024 "Nuoma formule initiale" s'élève à 57,82 € pour les 66 ans et plus. Mutami affiche sa formule la moins chère à 63,23 € pour les 70 ans et plus.

## Qui contacter ?

Mutami : 1, rue Pierre-Brossolette, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Par téléphone : 09 77 425 525. Sur internet : [www.mutuelle-mutami.fr](http://www.mutuelle-mutami.fr). Par mail : [communalesete@mutami.fr](mailto:communalesete@mutami.fr).

Mutuelle Santé citoyenne Sète : 2, quai Rhin et Danube, du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 17 h. Sur internet : [msc-sete.fr](http://msc-sete.fr). Par téléphone : 04 67 18 15 50. Par mail : [contact@msc-sete.fr](mailto:contact@msc-sete.fr). Pour les personnes à mobilité réduite, le cabinet LG3A se déplace à domicile.

[Voir les commentaires](#)

## Lompret: Cette mutuelle senior a 39 euros par mois couvre toutes les garanties

Les séniors nés avant 1965 ont enfin un outil qui leur permet d'économiser !

Accord Senior | Sponsorisé

[Voir les offres](#)

## Plus besoin d'acheter des panneaux solaires : voici la solution (soyez plus malin)

France rénovation 2024 | Sponsorisé

## Plus besoin d'acheter des panneaux solaires : faites ceci (C'est génial)

Aide Solaire 2024 | Sponsorisé